



COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE CONCERNANT LES FUTURES RÉUNIONS DU COMITÉ OTC

DIXIÈME EXAMEN TRIENNAL

Proposition présentée par le Kenya

La communication ci-après, datée du 5 mars 2024, est distribuée à la demande de la délégation du Kenya.

1 CONTEXTE

1.1. Le Comité des obstacles techniques au commerce (OTC) de l'OMC tient régulièrement des réunions en vue d'offrir aux Membres une plate-forme qui permet d'échanger des données d'expérience sur la mise en œuvre de l'Accord afin de rendre cette mise en œuvre plus efficace et plus efficiente. Ces échanges portent sur des thèmes de caractère général et transversal, y compris la transparence, les normes, l'évaluation de la conformité et les bonnes pratiques réglementaires, et comprennent en outre des discussions visant à résoudre des préoccupations commerciales spécifiques (PCS).

1.2. Selon une pratique administrative, le calendrier des réunions est mis en ligne sur le site Web officiel de l'OMC. Les Membres, dont la majorité sont des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA), ont encore des difficultés à participer de manière effective à ces réunions en raison de l'impossibilité d'obtenir les approbations et autorisations nécessaires auprès des autorités.

1.3. Il est donc essentiel de mettre en place des mécanismes administratifs visant à aider les Membres qui peuvent avoir besoin des invitations et communications à l'avance/rapidement afin qu'ils puissent traiter les autorisations de voyage pertinentes pour les réunions du Comité OTC.

2 PROPOSITION

2.1. Le Kenya propose l'établissement de mécanismes administratifs permettant la publication des communications avant les réunions. Ce mécanisme devrait permettre à la Présidente du Comité OTC de:

- a. publier une communication formelle concernant les futures réunions du Comité OTC au moins deux mois avant la réunion afin de faciliter les processus internes des Membres en matière de participation.